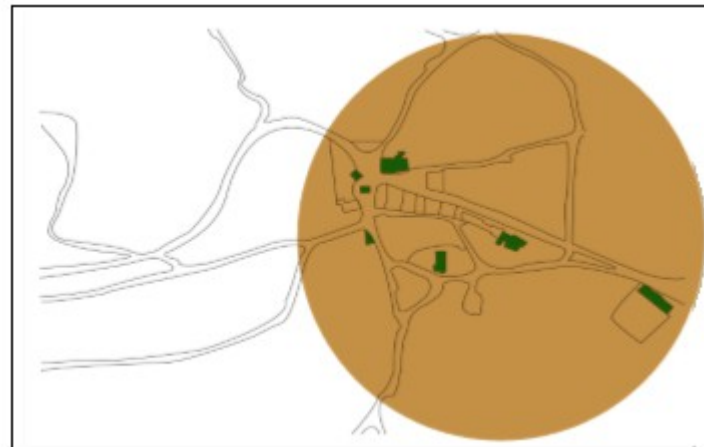


Réaménagement de Blanot

Etude Wilfried Ulmann,

Restitution du 31 octobre 2016

Le BOURG



- Zone considérée
- Principaux édifices

Zones à enjeux

routiers ou semi-routiers

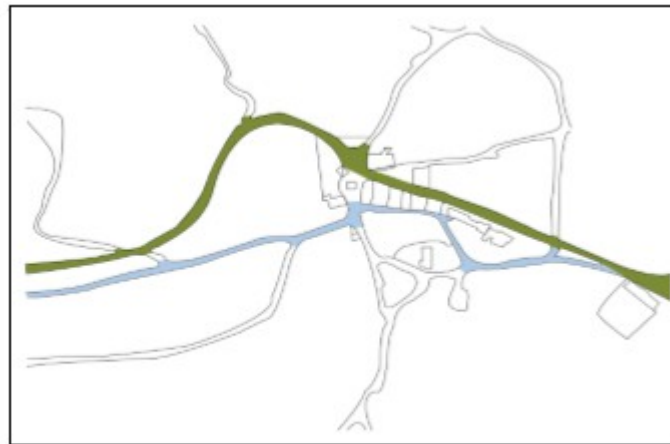



Zones à enjeux

secondaires

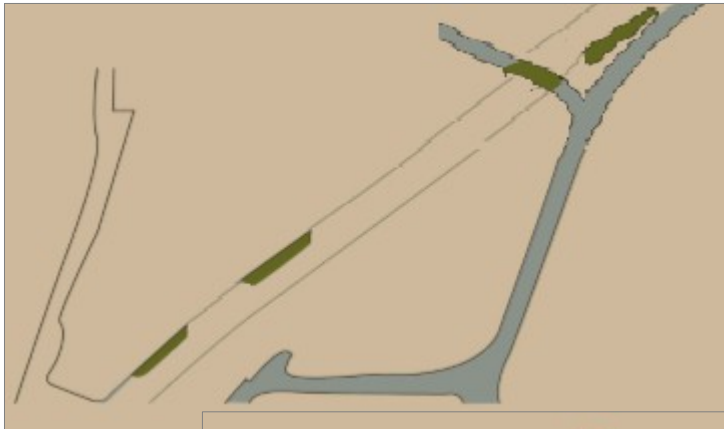


Un contexte historique



-  Axe routier actuel
-  Ancien axe

Les enjeux *routiers ou semi-routiers*



- Incitation à ralentir en créant des places de stationnement sur la voie principale par le biais d'une ou plusieurs chicanes
- Création d'un ralentisseur sur la voie principale qui assure également la continuité entre les deux chemins et le passage des piétons
- Aménagement aires de stationnement sous le noyer



- Ralentisseur en entrée de village
- Création d'une place devant la mairie
- Accès piétonnier au chemin balisé menant à la grotte



- Rééquilibrage route et carrefour passant par la création d'une véritable place devant l'étape et une revalorisation des abords du monument aux morts
- Amélioration de l'accès au parking
- Embellissement de la place lavoir/fontaine

Les enjeux *secondaires*

